

Contact

Greta Bretagne Occidentale

Agence de développement
de Carhaix-Centre Ouest Bretagne

> Lycée professionnel Paul Sérusier

Avenue de Waldkappel

29270 CARHAIX

T 02 98 93 75 77

greta.agcarhaix@ac-rennes.fr

Philippe RICARDO, coordonnateur

Stéphany QUEMARD, conseillère en formation



Scannez et découvrez
nos formations !



La formation se déroule sur le site du lycée professionnel de Carhaix

Le Greta de Bretagne Occidentale

- un organisme engagé dans la démarche qualité EDUFORM
- des formateurs expérimentés
- une réponse de proximité

Nous vous proposons également d'autres formations certifiantes et/ou qualifiantes :

- > FCO
- > Conducteur routier de marchandises
- > SST
- > formations modulaires...



Greta Bretagne Occidentale - CACES ind05 - oct19

CACES®

R489 Catégories 1A 1B - 3 - 5

éligible CPF



calendrier des formations

Nouvelle
réglementation
R489
au 1er janvier
2020

CACES®

Chariot automoteur de manutention à conducteur porté - R489 Catégories 1A 1B - 3 - 5

Validité 5 ans



Qu'est-ce que le CACES :

■ CACES® signifie Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité. Il est valable 5 ans. C'est une validation qu'on obtient après avoir suivi une formation à la conduite d'un engin de manutention ou d'un chariot élévateur en fonction de sa catégorie.

Ce qui change en 2020 :

■ Toutes les catégories de CACES sont revues, dont la R389 pour le chariot élévateur qui devient R489 : **chariots de manutention à conducteur porté.**

1A. Transpalettes à conducteur porté et préparateur de commande sans élévation du poste de conduite (h ≤ 1,20 m).

1B. Gerbeurs à conducteur porté h > 1,20 m.

3. Chariots élévateurs en porte à-faux de capacité ≤ 6000 kg.

5. Chariots élévateurs à mât rétractable.

Rappel des obligations légales

ART. R233-13-19 DU CODE DU TRAVAIL : "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

En outre, la conduite de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par le chef d'entreprise."

Recommandation de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS)

Durée : 14 à 35 heures selon les catégories

Contenus théoriques

- Législation
- Prévention
- Conduite
- Maintenance

Pratique et réalisation des tests CACES

- **Avant la conduite** : Vérifications préalables à l'utilisation - Contrôle des plaques, pictogrammes et panneaux - Contrôle mécanique
- **Conduite** : Les manoeuvres (à plat et sur plan incliné) - Gerbage et dégerbage (au sol, en pile, sur palettier) - Positionnement et équilibrage de la charge
- **Après la conduite** : Vérifications et signalements d'anomalies - Entretien de premier niveau

Passage des tests CACES

Dates CACES

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
40	7	8	9	10	11	12 13
41	14	15	16	17	18	19 20
42	21	22	23	24	25	26 27
43	28	29	30	31		
44						

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
1		1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11 12
3	13	14	15	16	17	18 19
4	20	21	22	23	24	25 26
5	27	28	29	30	31	

Février						
L	M	M	J	V	S	D
5					1	2
6	3	4	5	6	7	8 9
7	10	11	12	13	14	15 16
8	17	18	19	20	21	22 23
9	24	25	26	27	28	29

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
9		1	2	3	4	5
10	6	7	8	9	10	11 12
11	13	14	15	16	17	18 19
12	20	21	22	23	24	25 26
13	27	28	29	30		

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
18				1	2	3
19	4	5	6	7	8	9 10
20	11	12	13	14	15	16 17
21	18	19	20	21	22	23 24
22	25	26	27	28	29	30 31

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
22	1	2	3	4	5	6 7
23	8	9	10	11	12	13 14
24	15	16	17	18	19	20 21
25	22	23	24	25	26	27 28
26	29	30				

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
14		1	2	3	4	5
15	6	7	8	9	10	11 12
16	13	14	15	16	17	18 19
17	20	21	22	23	24	25 26
18	27	28	29	30	31	

Semaines de formation

Prix : nous consulter

Des financements sont possibles auprès des OPCO*

*Opérateurs de compétences

Formations éligibles au compte personnel de formation pour les salariés et les demandeurs d'emploi.